

cloître portatif, dont personne que lui ne peut forcer la clôture. La paix soit dans leur cher cœur.

### Mgr Freppel (1827-1891)

*Suite*

“ La parole est à M. le député Freppel,” dit Gambetta, président de la Chambre, la première fois que montait à la tribune l'évêque d'Angers. La droite murmura, la gauche applaudit. “ Monsieur le président, dit l'orateur, vient de me donner un titre qui m'honore et dont je me glorifie.” Par ce seul mot, il mettait de son côté, les rieurs, le bon sens et la politesse.

C'était son début au Parlement. Une première fois déjà, c'était en 1871, il avait couru les chances du métier. Paris lui avait donné 84.000 suffrages. Cet échec ne l'avait pas détourné de la politique. Il y avait pris une place nettement caractérisée comme champion à la fois des droits de l'Eglise et de la monarchie légitime. En 1873, il anathématisait Victor-Emmanuel, spoliateur de la papauté. Dans une lettre célèbre, il adjurait le maréchal M. Mahon, président de la République, d'ouvrir le chemin du trône au chef de la maison de France.

Lorsqu'il accepta la candidature à Brest, il fut élu par 8703 voix contre 4180, données à son concurrent. Son mandat lui fut constamment renouvelé. Il devint même si populaire en Bretagne, qu'une ruse des radicaux, au temps du scrutin de liste, fut d'inscrire le nom de Mgr Freppel à la suite des leurs, mais en plus du nombre des éligibles, de manière à l'exclure, tout en bénéficiant de son patronage.

Il enthousiasmait ses électeurs. Un brave paysan auquel il avait serré la main disait en la montrant à ses amis : “ En voilà une qui ne verra pas d'eau de quarante jours, bien sûr ; il faut garder ces choses-là.” A chaque élection nouvelle, il voyait sa majorité s'accroître.

Son premier discours fut une interpellation à propos de l'expulsion des Ordres religieux. Le ministre Constant essaya de répondre. Ses arguments à air patelin vinrent se briser contre l'irréfutable logique de Mgr Freppel. Les affirmations, broyées sous une argumentation juridique, apparurent ce qu'elles étaient, une vaine tentative de cacher sous un semblant de légalité une criante injustice et une atteinte à la liberté.